

## Bachelier : instituteur préscolaire

|                                                                         |                           |                               |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34                                               | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 38 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.1  |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEPS2B38PS                                                                                                                                                                                                                                                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                       | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                                                                                                                                                                                                      | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Robert NICOLAÏ</b> (robert.nicolai@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>Caroline SOLEME</b> (caroline.soleme@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Aude VANGILBERGEN</b> (vangilbergen@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise à améliorer la maîtrise écrite et/ou orale de la langue, c'est-à-dire l'acquisition toujours plus fine des quatre compétences (lire, écrire, écouter, parler).

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B38PSA Maîtrise orale et écrite de la langue française 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                                                 |    |
|-------------|-------------------------------------------------|----|
| PEPS2B38PSA | Maîtrise orale et écrite de la langue française | 10 |
|-------------|-------------------------------------------------|----|

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Maîtrise orale et écrite de la langue française            |                                                                                                   |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 12_PEPS2B38PSA                                                                                    | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                               | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Caroline SOLEME</b> ( <a href="mailto:caroline.soleme@helha.be">caroline.soleme@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                   | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                   | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

L'expression orale s'affine à travers la réappropriation, l'invention et l'improvisation de personnages dont on reprend les traits pour les incarner dans de nouvelles situations. C'est dans cette recherche d'une esthétique propre aux étudiant·es, d'une interprétation personnelle de personnages d'albums de jeunesse mis en réseau que l'interprète se trouve et perfectionne ses moyens expressifs. Dans l'échange entre album de jeunesse et saynète, la scène travaille sur la plasticité du matériau littéraire, tandis que l'album façonne la saynète.

Lors de deux journées consacrées à l'expression, l'étudiant·e se prête au jeu et invente en équipe une saynète dans laquelle il·elle insuffle vie à un personnage d'un album de son choix, de conserve avec les autres membres de son équipe.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Co-construire des séquences créatives qui permettent de transposer scéniquement un album de jeunesse : bain de lectures, création de scènes à partir d'improvisations, mise en scène et jeu d'acteur ;
- Faire émerger la force narrative du personnage pour mobiliser la créativité ;
- Familiariser les participants à la pratique théâtrale permettant la mise en mots, en voix et en gestes ;
- Se sentir de plus en plus à l'aise avec des techniques d'improvisation.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Travail du corps, de la voix et de l'espace à travers différents exercices de théâtre, d'occupation de l'espace, de mouvement et d'articulation vocale ;
- Travail de l'énergie scénique au moyen d'exercices de transfert d'énergie ;
- Travail de l'improvisation par différents exercices (mise en situation) ;
- Sélection d'un personnage d'album de jeunesse en fonction de son intérêt expressif ;
- Création d'une saynète en groupes composés au hasard ;
- Selon l'avancement de l'écriture de la saynète, pratique du *table reading* et de la lecture jouée, afin de faciliter l'appropriation de l'espace et de l'expressivité de la saynète.

### Démarches d'apprentissage

Le cours se fait sur le principe de la mise en situation : sur base des exercices proposés par le titulaire, l'étudiant·e est invité à explorer les mécanismes de l'expression, les liens avec l'émotion ressentie ou simulée, et à les mettre en pratique dans divers exercices. La méthodologie du cours vise donc à l'acquisition de plus de confiance en soi, à la mise en avant de sa propre créativité, à travers des exercices qui sont, pour la plupart, exploitables auprès d'enfants

dans l'enseignement préscolaire.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Les exercices vont du collectif à l'individuel, ce qui permet aux étudiant·es les plus timides de prendre leurs marques avant de se produire devant tout le monde.

Durant les deux journées, le titulaire impose des temps d'arrêt qui permettent aux étudiant·es de poser des questions quant à l'évaluation.

### **Sources et références**

- Albums de jeunesse choisis par les étudiant·es et imposés par le titulaire, consultables sur place et en bibliothèque;
- Eventuelles notes prises par l'étudiant·e;
- Plan des deux journées avec explication des exercices faits.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Théâtre Instant Présent (2020). Exercices d'improvisation théâtrale par thématiques. Consulté à l'adresse <https://theatreinstantpresent.org/theatre-social/exercices-improvisation/>.

D'autres sources ou supports seront transmis aux étudiant.e.s au fur et à mesure des ateliers et en fonction de leur besoin.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Les étudiants présenteront l'état d'avancement du travail produit lors du module de cours. Celui-ci sera évalué formativement à la fin du module et constituera une aide pour l'évaluation finale.

D'autre part, l'implication, la participation, l'écoute active et l'évolution des étudiants face à l'improvisation seront également évaluées.

Lors de l'examen oral, il sera demandé aux étudiants de finaliser les versions des saynètes ébauchées en cours.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |    | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Evc       | 20 |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exo       | 80 |           |   | Exo       | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

L'absence (justifiée) aux deux journées (ou à une partie) de ces activités orales entrainera une nouvelle modalité d'évaluation. Celle-ci sera précisée ultérieurement par le titulaire à l'étudiant.e et fera l'objet d'une présentation orale.

L'absence non justifiée entrainera la note PP.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).